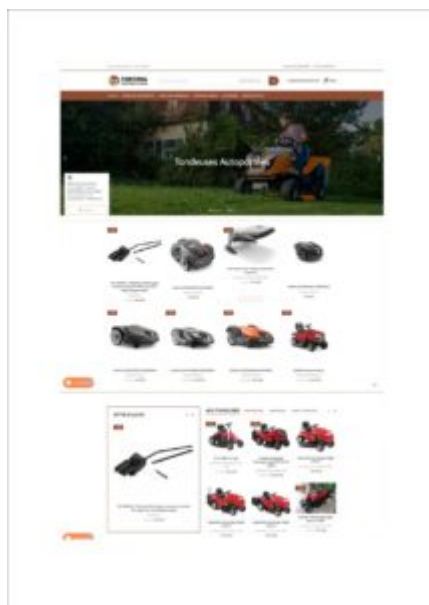


LES SITES ALPI-MARKETS.COM - JARDINDAGRI.COM - FORDIMA-MOTOCULTURE.COM - SARLCLEMA.COM - AXIALAGRI.COM

Categories: [Commande](#), [livraison](#), [Commerce : litige lié à la vente](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces sites proposent divers produits destinés au jardin. Les recherches effectuées ont permis d'établir qu'il s'agit de sites qui s'inscrivent dans des recherches sur nombreux sites d'arnaques pour ce type de produits. Ils ont fait l'objet de recherches de la part de l'ADC France que vous pouvez consulter avec les liens ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/les-sites-motoculture-boutique-com-motoculture-shop-com-florimont-motoculture-shop-com-shop-motoculture-com-nosmateriels-com-turpin-materiel-com-motoculture-sarl-com-ferryjason-materiel-com-toutnosvel/>

<http://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/les-sites-agrimachine-boutique-com-materiel-boutique-com-agri-materiel-com-neo-magasins-com-agrismat-com-espacetoutprix-com-affutage-motoculture-service-com-proagri-service-com-nord-materiel-fr/>

Les sites internet

Le site sarlclema.com

Il a été créé le 25/03/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/sarlclema.com>

Le site fordima-motoculture.com

Il a été créé le 22/03/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fordima-motoculture.com>

Le site jardindagri.com

Il a été créé le 06/04/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/jardindagri.com>

Le site axialagri.com

Il a été créé le 04/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/axialagri.com>

Le site alpi-market.com

Il a été créé le 10/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/alpi-market.com>

Nos recherches

Le site jardindagri.com n'est plus accessible. Nous avons regroupé par catégories les informations.

Les pages accueils

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/06/La-page-accueil-du-site-alpi-market.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/06/La-page-accueil-du-site-fordima-motoculture.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/06/La-page-accueil-du-site-sarlclema.pdf>

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 04 65 84 52 21 (fordima-motoculture.com)

Le numéro 04 13 33 36 45 (fordima-motoculture.com)

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/504225>

Il est aussi utilisé par une faux site bancaire promettant des crédits facilement ! Les brouteurs africains en gèrent un nombre considérable !!!

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/467594>

Le numéro 09 70 17 05 55 (sarlclema.com)

Il est très proche d'un autre site d'arnaque au matériel de jardinage connu de l'ADC France :

nord-materiel.com

09 70 17 37 85

Il a fait l'objet de plusieurs alertes :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/505829>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/498362>

Il est à noter que ce numéro est aussi utilisé par un autre site d'arnaque dénommé axialagri.com

Plusieurs alertes ont été publiées :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/466929>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/467495>

Le numéro +32(0) 460 21 02 84 (alpi-market.com)

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/comment/add?scamId=429161>

La police belge donne des explications sur ce numéro :

<https://www.sudinfo.be/id133468/article/2019-07-31/32460-un-nouveau-type-darnaque-fait-son-apparition-les-escrocs-utilisent-un>

Les informations juridiques

La situation est simple. Toutes les informations résultent d'une usurpation d'identité de toutes les entreprises citées. Aucune recherche n'est possible.

Conclusion

Ces arnaques sont effectuées par des escrocs africains appelés "brouteurs". Il est souvent utilisé des comptes bancaires d'une banque dont l'IBAN commence par FR76 2183 3000 0100...

Si vous avez effectué un achat sur un de ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Au vu de l'ampleur des arnaques et des sommes perdues, notre association devrait pouvoir gérer une action collective. Plusieurs ingrédients dans ce dossier laissent envisager des suites possibles.

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

